

L'IUFM de Basse-Normandie se répartit sur trois centres de formation dans chacun desquels un débat a été organisé. Le compte-rendu fait donc apparaître trois expressions du débat dans trois lieux différents. Une synthèse générale regroupe les propositions qui ont été faites au cours de ces trois moments.

La discussion a porté dans les trois centres sur les **questions 21 et 22** : “faut-il redéfinir les métiers de l'école ?” ; “comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?”.

### **Centre de Saint-Lô, Manche**

Une présentation a repris les questions –guides du document du ministère. La plupart des participants (une trentaine) étaient des professeurs engagés dans la formation des Professeurs des écoles (PE) ou des étudiants et stagiaires PE, le débat a essentiellement porté sur celle-ci.

**Récapitulatif** : Synthèse de ce qui s'est dit à propos de ces questions et suggestion de propositions.

#### **1 ère question : “faut-il redéfinir les métiers de l'école ?”**

**1er thème.** La polyvalence des professeurs des écoles a été longuement discutée.

La polyvalence dont on peut se demander s'il s'agit d'un dogme est rarement justifiée, non questionnée dans le cadre du « grand débat ». Sur le terrain, les pratiques des enseignants sont assez éloignées du dogme, les enseignants font des choix en fonction des matières pour faire face aux exigences de qualité qui augmentent ainsi que la charge de travail. Il y a de plus de la polyvalence au sein même des disciplines.

Les décroissements repérés sur le terrain montrent une réduction de fait de la polyvalence. Pourquoi tant de résistance institutionnelle à l'égard de la polyvalence ? Ont été évoquées les questions du statut et de l'affectation sur postes à profil qui seraient établis en fonction des dominantes à pourvoir. A été aussi évoquée la question du coût puisque la polyvalence représente un moindre coût que des dominantes ou la monovalence.

Le problème de la polyvalence mérite d'être examiné en fonction du lieu et du niveau d'exercice (milieu rural : RPI, ZEP), mais aussi en fonction de l'âge des élèves et des disciplines enseignées. Beaucoup d'intervenants ont plaidé pour une réduction de la polyvalence des enseignements et n'envisagent pas son extension au second degré.

**2ème thème.** Induit par le précédent, il s'agit du travail d'équipe qui devient nécessaire avec l'introduction de la notion de polyvalence d'équipe qui se substituerait à la polyvalence du maître dans le cadre d'un projet d'école, à caractère pluridisciplinaire, qui deviendrait autre chose qu'une simple réponse à une injonction institutionnelle. Quelle harmonisation des compétences de chacun ? Quel temps consacrer à la préparation collective, à la concertation ?

**3ème thème.** Etre enseignant : est-ce un métier, une profession ? Faut-il distinguer l'enseignant de l'éducateur ?

Enseigner suppose l'acquisition de compétences professionnelles. Employer le terme “profession” n'est pas anodin. L'idée caricaturale qu'un enseignant est bon s'il maîtrise les contenus existe même si elle est simpliste. Il n'est pas inintéressant de comparer les enseignants aux médecins (compétences théoriques, techniques, relationnelles...) du point de vue de l'engagement et de la professionnalité.

Il peut y avoir débat sur les fonctions de l'école qui n'est pas un lieu de vie comme un autre, qui a une fonction sociale particulière. Il a été dit que le débat sur « l'élève au centre » est infructueux et qu'il convient de centrer la réflexion sur le rapport entre le savoir et l'élève, ce

qui suppose une formation didactique (qu'il ne faut pas confondre avec le didactisme). Et ce, dès la maternelle ; revenir à une distinction entre la maternelle et l'élémentaire risquerait de faire une scission entre éducation au niveau maternelle et instruction au niveau de l'élémentaire.

**4<sup>e</sup> thème** : Si l'école a de l'ambition, il faut des enseignants qualifiés à tous les niveaux. Ne faudrait-il pas avoir des enseignants au niveau agrégés partout, y compris en maternelle ? La création des IUFM a eu pour avantage de donner une même valeur à tous les niveaux d'enseignement.

*Deux propositions ont été faites dans ce premier grand ensemble de thèmes :*

La première proposition a été faite sur le thème de la polyvalence, notamment au niveau du premier degré. Il pourrait exister un tronc commun mathématiques français pour tous et un choix possible de deux dominantes fortes parmi les autres matières (ex : Arts/ Histoire-géo ; EPS / Sciences).

La seconde proposition a été faite sur le même thème : il a été suggéré de substituer la polyvalence du maître par celle de l'équipe. Il sera nécessaire dans ce cas d'accompagner par une formation spéciale les professeurs amenés à enseigner en milieu rural. Une telle formation devrait alors prendre en compte les aspects disciplinaires mais aussi les aspects liés aux différents niveaux d'enseignement.

Il a été proposé, dans ce cadre, d'intégrer le concept de formation tout au long de la vie. Ce concept prendrait tout son sens en permettant aux enseignants de bénéficier d'une possibilité de mobilité disciplinaire en cours de carrière. Cela donnerait du corps à la notion de projet d'école en permettant une adaptation des contenus enseignés par les acteurs aux besoins exprimés dans ce cadre.

La quatrième proposition est relative au travail d'équipe et à son agencement. Il a été proposé d'octroyer trois heures de décharge de cours pour les consacrer à la concertation de l'équipe.

## **2<sup>e</sup>ème question : “comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?”**

Quatre thèmes ont été abordés avec en préambule la mise en avant des progrès qui ont été accomplis depuis la création des IUFM. Alors que tous les rapports disent que les enseignants d'aujourd'hui sont plus performants que ceux d'hier, les IUFM sont attaqués de toutes parts.

**1<sup>er</sup> thème** : la professionnalité des formateurs d'enseignants.

Est-on nécessairement un bon formateur si on a été un bon professeur ? Non, former est un métier différent d'enseigner. Quelles sont les compétences attendues ?

La formation de formateurs à “l'analyse de pratiques” est incontournable. Il a été dit que les formateurs actuels sont insuffisamment formés à cette spécificité et que les analyses de pratiques ne sont efficaces qu'à condition d'articuler les pratiques analysées avec des apports théoriques. Il a été constaté que ce n'est pas facile, que quelque chose résiste de ce côté chez les enseignants et qu'il est nécessaire de développer les recherches sur ce sujet.

Il a été suggéré que les formateurs puissent être issus d'autres champs professionnels : psychologie, théâtre...

**2<sup>nd</sup> thème** : le stage en responsabilité ou l'articulation entre formation théorique et stage

Chacun sait que c'est le point crucial de la formation dite en alternance, elle fait l'objet de nombreuses réflexions à l'IUFM de Saint Lô.

La comparaison a été faite entre la formation des Professeur des Ecoles et des Professeur de Lycée et de Collège. Il a été dit que le stage en situation des PLC2 pouvait être un obstacle à la mise à distance réflexive nécessaire à la professionnalisation (la préparation de classe est trop proche).

Il a été dit que les valeurs véhiculées par les stagiaires premier et second degré sont différentes du fait d'une représentation sociale différente. La réduction des inégalités est un objectif pour le premier degré, pas obligatoirement pour les PLC qui hésitent entre la réussite de tous et le tri des élèves.

Le cas particulier des PE0 (PE recrutés sur liste complémentaire) a été évoqué : la situation de PE0 est extrêmement difficile à vivre , elle provoque des abandons. Certains pensent qu'il est inadmissible de mettre des jeunes sans aucune formation face aux élèves. Par contre, les ex-PE0 vivent différemment des autres l'année de formation en PE2 : c'est à la fois une remise en cause de leur pratique et l'émergence de questions intéressantes.

**3ème thème** : l'incidence du recrutement par voie de concours et ses conséquences sur la formation. Les récentes propositions du ministère sur ce point ont été critiquées.

Le « grand débat » ne porte pas sur l'enseignement supérieur. L'université ne prend pas en compte le fait qu'un étudiant sur quatre doit devenir enseignant. La formation doit pourtant être de bon niveau pour des professeurs qui enseigneront encore en 2045 !

La question des licences pluridisciplinaires a été évoquée: les étudiants considèrent qu'elles permettent d'acquérir une certaine polyvalence. Des formateurs estiment qu'elles présentent un risque d'isolement de la formation des PE par rapport à celle des PLC.

La question de la place et du contenu du concours a été soulevée. Le concours peut-il être passé après la licence si l'Université ne veut pas s'occuper de pré-professionnalisation ? Faut-il aligner le concours PE sur le CAPES ?

La formation continue et le rôle qu'elle avait à jouer ont été évoqués.

*Nous avons, sur le plan de la formation, fait quatre propositions :*

Il a été proposé de donner plus de place à l'IUFM à une formation éthique à partir de l'opposition : "vais-je faire réussir tout le monde" ou "l'école est-elle faite pour trier" ?

La seconde proposition concerne la formation des formateurs de terrain (à l'instar des Instituteurs, ou Professeurs des Ecoles, Maîtres Formateurs). Il y a urgence parce qu'une formation en alternance suppose un accompagnement de qualité sur le terrain. Des expériences déjà menées (en EPS par exemple) montrent qu'il existe des possibilités de passage du compagnon au formateur.

La troisième proposition concerne l'articulation entre les IUFM et la recherche pour former des formateurs de formateurs.

La quatrième proposition concerne le mode de recrutement. La place et le contenu du concours sont à interroger. Le recrutement des PE pourrait se faire après la licence pour ensuite avoir une formation avec plus de terrain et plus de recherche.

La cinquième proposition concerne la formation continue. Il a été suggéré d'étendre le dispositif du premier degré (une semaine de formation continue, information et formation IUFM, par année de service) aux professeurs de lycées et de collèges.

